



PREFET DE L'HERAULT

Montpellier, le 12 octobre 2011

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Cérémonie de remise des décrets de naturalisation du vendredi 14 octobre 2011

A 11 heures, dans les Grands Salons de la préfecture

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française par naturalisation ou réintégration.

Lors de cette manifestation 60 personnes recevront le décret de naturalisation ou de réintégration qui matérialise leur acquisition de la nationalité française.

Elles sont originaires de 16 pays différents et de 4 continents : Allemagne (1), Maroc (24), Algérie (13), Serbie (2), Liban (3), Roumanie (2), Gabon (3), Cameroun (1), Argentine (1), Madagascar (2), Chine (1), Russie (1), Syrie (2), Maurice (2), Turquie (2), Bulgarie (1).

Pour ces personnes, l'installation sur le territoire national s'est échelonnée entre 1965 et 2006 (le plus jeune a 19 ans, le plus âgé a 72 ans).

La presse est conviée.

Contact presse : 04 67 61 61 25